N°SIRET 511 872 830 00027
N° AGREMENT 91660143766

Centre de Formation des Métiers de l'Artisanat

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL – RECYCLAGE

PERSONNES CONCERNEES :
Salariés et non salariés

DUREE
1 journée - 8 heures

CALENDRIER DE LA FORMATION
13 NOVEMBRE 2017

HORAIRES
De 8 h 00 à 12 h 00 - 14 H 00 à 18 H 00

LIEU
Maison de l'Artisan – 35 rue de Cerdagne
66000 PERPIGNAN

COUT DE LA FORMATION (par personne)
272 € non assujetti à la TVA

OBJECTIF
Que le stagiaire soit capable de prodiguer les premiers secours sur victime ou autre avant l'arrivée des sapeurs pompiers

METHODE PEDAGOGIQUE
A l'aide de support et de plan d'intervention SST (agrée par la CRAM) interactivité entre stagiaire et moniteur. Démonstration des gestes qui seront reconduits par les stagiaires. Livret SST retraçant tout le programme.

INTERVENANT
Moniteur de l'UDSP PO

CONTENU PEDAGOGIQUE

PROTECTION protection du personnel au sein de l'entreprise

EXAMINER : la ou les victimes

ALERTER : système de déclenchement des secours dans l'entreprise

VICTIME QUI SAIGNE ABONDAMMENT : stopper le saignement (hémorragie)

VICTIME QUI S'ETOUFFE : faire sortir le corps étranger qui bouche l'arrivée d'air

VICTIME NE REPOND PAS ET NE RESPIRE PAS : technique de la Réanimation Cardio Pulmonaire

VICTIME NE REPOND PAS MAIS RESPIRE : technique de la P.L.S.

MALAISES : essayer de reconnaître le malaise et agir

BRULURES : différentes brûlures

DOULEURS : traumatismes au niveau des os et articulations

PLAIE : plaie qui ne saigne pas abondamment

RISQUES SPECIFIQUES DE L'ENTREPRISE : étudier les risques d'accident qui pourraient arriver dans l'entreprise

SUIVI ET EVOLUTION

Evaluation continue avec test de comportement en fin de formation, recyclage obligatoire.

Maison de l'Artisan
35, rue de Cerdagne
CS 59912 / 66962 Perpignan Cedex
Tél : 04 68 34 59 34 - Fax 04 68 35 52 05
Mail : contact@upa66.fr / Site : upa66.fr